

## Extrait du Registre des délibérations

### Conseil Municipal du 27/03/2024 à 18 h 00

#### Présents :

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Jacques MEYER, Madame Nadège HORNBECK, Monsieur Philippe DESAINTEQUENTIN, Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Claude SCHALLER, Monsieur Erick CAKPO, Madame Nadine MUNCH, Monsieur Robert ENGEL, Monsieur Stéphane ROMY, Madame Tania SCHEUER, Madame Marion SENGLER, Madame Oriane HUMMEL, Monsieur Laurent GEYLLER, Monsieur Denis BARTHEL, Madame Birgül KARA, Monsieur Guillaume VETTER-GENOUD, Monsieur Hugo RAPP, Monsieur Denis DIGEL, Madame Frédérique MEYER, Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Yvan GIESSLER, Madame Caroline REYS, Monsieur Bertrand GAUDIN, Madame Sylvia HUMBRECHT

#### Absents ayant donné procuration :

Madame Cathy OBERLIN-KUGLER donne procuration à Madame Geneviève MULLER-STEIN, Monsieur Eric CONRAD donne procuration à Monsieur Jacques MEYER, Madame Jennifer JUND donne procuration à Madame Nadine MUNCH, Madame Fadimé CALIK donne procuration à Monsieur Claude SCHALLER, Madame Emmanuelle PAGNIEZ donne procuration à Madame Sylvie BERINGER-KUNTZ, Monsieur Jean-Pierre HAAS donne procuration à Monsieur Denis DIGEL

#### Absents non représentés :

Madame Mathilde FISCHER, Madame Anne BALLAND-EGELE

**Mise en valeur patrimoniale du centre-ville - Programme d'Intérêt Général (PIG) Renov'Habitat du centre historique : attribution d'une subvention**

**N° DCM\_040\_2024**

Domaine : Délibération  
Sous-domaine : Urbanisme et Habitat  
Service instructeur : Aménagement Urbain  
Rapporteur : Monsieur Stéphane ROMY

Le 29 avril 2021, le Conseil Municipal a approuvé la convention de partenariat au titre de la mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général (PIG) Renov'Habitat 67 sur le centre ancien.

Par cette convention, la Ville de Sélestat s'engage à apporter une aide financière en complément des aides de l'ANAH et de la Collectivité Européenne d'Alsace selon les modalités suivantes :

- propriétaires bailleurs : 5 % de participation des travaux éligibles pour un conventionnement social, intermédiaire ou très social ;
- propriétaires occupants modestes ou très modestes : 5 % ou 10 % du coût des travaux.

Un dossier ayant été déclaré éligible par l'ANAH et la Collectivité Européenne d'Alsace, il est proposé, conformément à la convention, que la Ville attribue les aides complémentaires.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**après avis favorable  
de la Commission Aménagement et Cadre de Vie  
réunie le 19/03/2024**

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 29 avril 2021.

**S'ENGAGE** à inscrire les crédits au budget principal 2024 sous le chapitre 204 « subventions d'équipement versées » imputation interne 20422-50101-10031-01.

**DÉCIDE** d'attribuer au titre des aides complémentaires aux aides de l'ANAH et de la Collectivité Européenne d'Alsace une subvention de :

- 1 750,00 € à Madame  
pour des  
travaux réalisés 47bis, rue du Président  
Poincaré,

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer tout acte relatif à ces décisions.

P.J. : 1 plan de financement

### **Adopté à l'unanimité**

Pour extrait conforme  
Le Maire

Le secrétaire de séance

Marcel BAUER

Orianne HUMMEL

Signé électroniquement par : Marcel BAUER  
Date de signature : 28/03/2024  
Qualité : Maire



**PIG Rénov'Habitat 67 - Territoire d'Action Sud 2**

**Subvention : Abondement ANAH POTM**

<b>Propriétaire</b>	NOM propriétaire mandataire <input type="text"/>			STATUT propriété <input type="checkbox"/> PROP. OCCUPANT <input type="checkbox"/> INST												
	N° 47bis	Adresse propriétaire rue du Président Poincaré	Téléphone <input type="text"/>	Type propriété <input type="checkbox"/> Copropriétaire												
	CP 67600	Commune propriétaire SELESTAT	Année construction 1958													
<b>Immeuble</b>	Adresse immeuble. Localisation <input type="text"/>			Logements avec travaux Collocataire    Collocatif    Autre												
	47bis rue du Président Poincaré à SELESTAT			Création de logement(s) Permanents    Provisoire    Prévoir												
<b>Subventions Anah</b>	Numéro Anah    067019671															
	à l'engagement			au paiement												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Travaux HT retenus (ou plafond)</th> <th>Subvention initiale réservée</th> <th>Date décision octroi</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>35 000 €</td> <td>21 000,00 €</td> <td>21/12/23</td> </tr> </tbody> </table>	Travaux HT retenus (ou plafond)	Subvention initiale réservée	Date décision octroi	35 000 €	21 000,00 €	21/12/23			<table border="1"> <thead> <tr> <th>Travaux HT retenus (ou plafond)</th> <th>Subvention versée</th> <th>Date décision paiement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>		Travaux HT retenus (ou plafond)	Subvention versée	Date décision paiement		
Travaux HT retenus (ou plafond)	Subvention initiale réservée	Date décision octroi														
35 000 €	21 000,00 €	21/12/23														
Travaux HT retenus (ou plafond)	Subvention versée	Date décision paiement														
<b>Evaluation et suivi du versement</b>	Type de subvention / abondement <b>Abondement ANAH POTM</b>															
	<b>Décision d'octroi (avant travaux)</b>		<b>Décision de paiement (après travaux)</b>													
	Travaux prévus HT    38 304,65 € Travaux prévus TTC    40 488,31 €			Travaux réalisés HT <input type="text"/> Travaux réalisés TTC <input type="text"/>												
	Dépense subventionnée retenue (ou plafond) à l'engagement    35 000,00 € Subvention / abondement estimé / à réserver    1 750,00 €			Dépense subventionnée calculée au paiement <input type="text"/> Dépense subventionnée retenue <input type="text"/> Subvention / abondement retenu / à payer <input type="text"/>												
Date Mandatement : N° Mandat :		Date commission : Subvention / abondement à payer <input type="text"/>														
Observations. Renseignements complémentaires <input type="text"/>																